

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIPE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19-

055270

157258

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07249 Société : RAM - H

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN LAHOUAR SMAÏL

Date de naissance : 31/10/1965

Adresse : GO, RES, HOUARI APTE N°17 RUE ZAHRAOUI ABOU EL HACEM, quartier des Hôpitaux CASABLANCA,

Tél. : 06.61.71.05.87 Total des frais engagés : # 112.77.1. # Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR EL WADY ZOHRA
DERMATOLOGUE
21 Place Charles Nicolle
n°4 CASABLANCA
Tél. 022 27 69 82

Date de consultation : 06 AVR 2023

Nom et prénom du malade : BEN LAHOUAR AYIA Age : 2005

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Peau

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca Le : 06 AVR 2023

Signature de l'adhérent(e) :

13 AVR 2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
AVR 2023	clov	1	350,00	Dr EL WADY ZOHRA DERMATOLOGUE 27 place Mohamed V n°4 CASABLANCA Tél. 022 27 69 80

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Charles Nicolle HEDYA TAK 99, Place Charles Nicolle Carrefour Tél.: 05 22 47 56 44 / 05 22 20 20 47 06.04.23	20.06.2023	927,10

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.



الليزر
علاج التجاعيد

06.04.2023 الدار البيضاء، في : Casablanca, le :

146,60

Melle BENLAHOUAR Aya



1 EPIDUO gel : T/30g

1 application 1 soir sur 2 sur les zones atteintes du visage en petite quantité

Pharmacie Charles Nicolle
HEDYATAK-TAK
99, Place Charles Nicolle
Casablanca
Tél.: 05 22 47 56 44 / 05 22 20 20 41

2 AVENE CLEANANCE COMEDOMED

213,80 1 soir sur 2

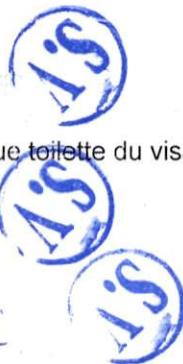
3 URIAGE CREME D EAU RICHE

315,00 1 application le matin et après chaque toilette du visage

4 NOVEXPET EAU MICELLAIRE

251,70 sans rinçage

5 - Hyséac solaire



DR EL WADY ZOHRA
DERMATOLOGUE
21 Place Charles Nicolle
n°4 CASABLANCA
Tél: 022 27 69 82

927.10

05 22 27 69 82، ساحة لويس باستور، الطابق الرابع رقم 16، الدار البيضاء - الهاتف :

21, Place Luis Pasteur (en face de l'institut Pasteur), - 4^{ème} étage, N° 16 - Casablanca - Tél. : 05 22 27 69 82